

I Participants:

Présents: Jean-Hervé PEURIÈRE, Nicole CHAUX, Aurélien ALLARD, Sandy GOUTORBE, Jérémy BECHE, Sylvie GOYON, Sylvie JACQUET, Thierry MEUNIER, Edith JAILLET-PLAN, David MICHALET, Marie-Josée LUGNIER, Bruno PILONCHERY, Marie-Laure OJARDIAS, Philippe ROUX, Sandy GOUTORBE, Michel CHAUX.

Absents excusés:

II Points abordés:

1	<p>Vote du budget primitif 2026</p> <p>M. le Maire présente au Conseil Municipal le budget Eau et le budget Général (budgets primitifs 2026) Cette année nous n'avons plus de budget Assainissement étant donné que cette compétence a été reprise par CCPU.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Budget Eau : Fonctionnement = 90 750 €; Investissement = 74 000 €. - Budget Principal : Fonctionnement = 869 355 €; Investissement = 740 274 €. <p>Le Conseil Municipal valide ces 2 budgets à l'unanimité des présents.</p>
2	<p>Fixation des taux d'imposition communaux</p> <p>Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les différents taux d'imposition communaux, ceux-ci restent donc à leur niveau actuel, à savoir:</p> <ul style="list-style-type: none"> -Taxe foncière Bâti: 18,39 % (pour info, taux moyen sur le département de la Loire: 40,18 %) -Taxe foncière non bâti: 27,48 % (pour info, taux moyen sur le département de la Loire: 44,63 %) -Taxe d'habitation: 8,31 % (pour info, taux moyen sur le département de la Loire: 20,23 %) -CFE: 28,88 %.
3	<p>Devis pour travaux Rez de Chaussé 8 place de l'église.</p> <p>Le Conseil valide les devis proposés pour rénover le rez de chaussé du 8 Place de l'Eglise (ancien bar). Le but est d'installer un espace de restauration à usage du gérant du bar l'Atelier.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plâtrerie: Entreprise Kevin Duroux pour un montant de 17 736 € HT - Electricité: Entreprise Sauzzede- Duroux pour un montant de 9 154 € HT - Plomberie : Entreprise Chassain- Arconsat pour un montant de 2 889 € HT
4	<p>Fixation d'un prix de vente des bâtiments 8 et 8 bis Place de l'Eglise.</p> <p>La commune a décidé de proposer à la vente le bâtiment 8 bis Place de l'Eglise ainsi que l'étage du 8 Place de l'Eglise. Le Rez de chaussé du 8 Place de l'Eglise ainsi que la parcelle de terrain resteront propriété de la commune qui souhaite y aménager un espace de restauration pour le gérant du Bar l'Atelier. Après évaluation des pourcentages de surfaces par un géomètre, et en intégrant le coût des travaux de rénovation déjà réalisés, un prix de 37 000 € a été proposé aux acquéreurs éventuels. Nous attendons leur réponse.</p>
5	<p>Rénovation Rosace de l'Eglise</p> <p>Les travaux de rénovation du mur du fond de l'église ont permis de constater que la rosace était fragilisée et n'assurait plus l'étanchéité. Une visite a eu lieu avec un spécialiste de la rénovation des vitraux (Vitrail St Jean). Cette société doit nous communiquer un devis sur le coût de la rénovation.</p>
6	<p>Compte rendu de la visite des DDEN à l'école</p> <p>Les DDEN (Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale) sont des bénévoles partenaires de l'école publique dont le rôle est de veiller aux bonnes conditions de vie des enfants dans les écoles. Ceux-ci sont venus visiter l'école communale de la commune est ont demandé quatre points d'amélioration:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Changement d'un téléphone intérieur - Protection des accès aux fours de cuisine de l'école. - Pose d'un film de masquage de la visibilité depuis l'extérieur sur les vitres de la garderie. - Installation de toilettes et d'un point d'eau à la garderie. <p>Ces travaux sont en cours de réalisation.</p>
7	<p>Réunion avec la fédération de pêche de la Loire.</p> <p>La convention de 3 ans pour mise à disposition de l'étang de la Plagnette passée par la commune avec la Fédération départementale de la Loire arrive cette année à échéance. A l'initiative de Bruno Pilonchery une réunion a eu lieu en mairie avec les différents acteurs afin d'examiner la suite à donner à cette convention. Il en ressort que la Fédération Départementale n'a pas tenu les engagements qu'elle avait pris à la signature de la convention. Il a donc été décidé que le renouvellement éventuel de cette convention devait s'appuyer sur une organisation locale des pratiquants de la pêche. Une réflexion est en cours.</p>
8	<p>Feu d'artifice Anniversaire des 50 ans du comité.</p> <p>Le feu d'artifice de la fête patronale est financé par la municipalité. Cette année le Comité des Fêtes souhaite à l'occasion de l'anniversaire de ses 50 ans d'existence réaliser un feu d'artifice mémorable. Le Conseil Municipal valide le financement d'un feu d'artifice musical de grande qualité pour un montant de 3750 €.</p>
9	<p>Emploi d'été 2026.</p> <p>Le Conseil valide l'emploi temporaire de Yanis Riol durant la période estivale (juillet-août)</p>
10	<p>Point sur travaux Réservoir Gouttenoire</p> <p>Les travaux d'application d'une résine alimentaire sur les parois intérieures du réservoir de Gouttenoire sont achevés. Ce revêtement permettra de prolonger la vie du réservoir, de réduire la prolifération bactérienne et de rendre plus facile le nettoyage. Ces travaux complètent les travaux réalisés à l'automne 2025 (remplacement des tubulures acier par des tubulures inox; réfection de l'étanchéité extérieure de la voute). Durant les travaux, le réservoir a été mis hors circuit pendant 1 mois. Le réservoir de la Loge a parfaitement assuré le relais. Ces travaux constituaient la dernière tranche du chantier de rénovation de nos 5 réservoirs.</p>
11	<p>Questions Diverses</p> <ul style="list-style-type: none"> * Attente résultats étude énergétique des bâtiments communaux. * Programmation en cours d'une réunion avec Vinci pour examiner opportunité de réalisation d'un parking de covoiturage. * Proposition d'un habitant de la commune de réaliser bénévolement des vues aériennes par drone du village.
<p>Prochaine Réunion Adjoints: Lundi 18 Mai 2026 à 17h Prochaine Réunion du Conseil Municipal: Vendredi 29 Mai 2026 à 20h00</p>	